

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC CHARLEVILLE BRIAND 4 COURS ARISTIDE BRIAND BP 98 08002 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

MR RAGUET XAVIER, gérant de la société 1849 PHILATELIE , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 19 RUE MARLOT 51100 REIMS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	RAGUET XAVIER 19 RUE MARLOT 51100 REIMS
Nombre de parts	100
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 30087 33750 00021964501 84 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST06

CORALIE LEBRUN
CHARGÉE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS
coralie.lebrun@cic.fr

CIC Est
CHARLEVILLE BRIAND
4 Cours Briand
08002 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX

